

ANNEXE : CANEVAS DU PLAN STRATÉGIQUE

Partie B. Description des actions de soutien à la réussite mises en œuvre dans le plan stratégique (2024-2025)

Date de rédaction : 8 octobre 2025

Auteur : Coordination pédagogique

Remise le 15 octobre 2025

Nom de l'EES : erg, école de recherche graphique

01. Au regard de votre politique institutionnelle globale, pour l'année académique 2024-2025, explicitez comment les différents budgets alloués à la réussite ont été employés en référence aux quatre axes du décret (l'information concernant les dispositifs de soutien, l'accueil des étudiant·es de première année, l'orientation et la réorientation des étudiant·es et la remédiation des étudiant·es en difficulté). Dans cette rubrique, vous pouvez aussi faire référence aux financements éventuellement alloués aux accompagnements étudiants proposés au-delà de la première année. Dans tous les cas, merci d'opérer un lien entre votre réponse et les fiches descriptives annexées à ce rapport. Il n'est cependant pas nécessaire de réaliser une description détaillée des actions ici ; une focalisation sur la répartition des budgets alloués par axe suffit.

Ce point peut être complété par des annexes.

Avant de détailler précisément l'utilisation de la subvention reçue par notre école pour l'année académique 2024-2025 et d'exposer les actions mises en place conformément à chaque axe du plan stratégique volet A, il est essentiel de rappeler que la politique institutionnelle globale de soutien à la réussite de l'ERG dépasse largement les seules actions financées par cette subvention. Deux raisons principales expliquent cela : Premièrement, le montant de la subvention est extrêmement limité par rapport aux objectifs attendus. Il est tout simplement irréaliste d'envisager une politique institutionnelle globale de soutien à la réussite basée uniquement sur ce montant. Cela ne signifie pas que cette subvention n'est pas précieuse, bien au contraire, elle l'est énormément. Cependant, imaginer qu'elle puisse à elle seule soutenir toute la politique globale est illusoire.

Deuxièmement, le soutien à la réussite dépasse le cadre de cette subvention car l'école a choisi d'affecter une grande partie de ce budget à l'embauche et à la rémunération d'un coordinateur de projet à temps partiel.

Ce choix permet à l'école de disposer d'une personne responsable, d'une part, de la mise en œuvre du projet et des actions spécifiques qui y sont liées, en assurant une médiation directe entre les étudiant·es et l'apprentissage (suivi psychopédagogique). Et, d'autre part, de l'accompagnement des compétences vocationnelles, académiques, disciplinaires et de gestion personnelle. De plus, ce coordinateur mène un travail de sensibilisation auprès des autres instances et projets de l'école afin que chacun·e se sente coresponsable du soutien à la réussite des étudiant·es.

Il est également fondamental de souligner que l'école a décidé de ne pas limiter les actions du programme aux étudiant·es de première année de Bachelor, mais de les étendre à tous·tes les nouveaux et nouvelles inscrit·es, qu'ils soient en deuxième année de Bachelor, en master, ou encore à ceux/celles qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire.

Afin que la subvention reçue soit utilisée de manière réfléchie et réponde aux attentes des organismes de suivi du projet, nous avons veillé à ce qu'au moins une action corresponde à chacun des quatre axes établis dans le plan stratégique. Bien que, de manière générale, chaque axe intègre diverses actions déjà mises en place par l'école et financées par d'autres sources.

Axe 1 l'accueil des étudiant.es de première année

Semaine d'accueil : présentation des cours, de la pédagogie institutionnelle et des réseau de soutien.

Projet étudiant.es référent.es : groupe de 13 étudiant.es qui travaillent activement dans l'accueil des nouveaux et nouvelles étudiant.es.

Coordination aide à la réussite :

-Organisation du travail de l'année, planning, écriture des rapports et budget aide à la réussite.

Axe 2 – la diffusion de l'information concernant les dispositifs de soutien à la réussite

Coordination aide à la réussite :

-Diffusion des actions aide à la réussite via email erg.school, cloud erg.school et à travers réunions, rencontres et permanence aide à la réussite).

-Impression, distribution et affichage du flyer des actions aide à la réussite de chaque quadrimestre.

-Suivi psychopédagogique : plages horaires hebdomadaires disponibles pour les étudiant.es. Rôle de première écoute pour orienter l'étudiant.e au réseau de soutien disponibles (Enseignement inclusif, Safesa, service psy, service social, personne contact genre, conseiller.es académiques, conseil de justice transformatrice, tutorat, locaux technico-pédagogiques, rdvs de feedback des évaluations) Tout ce réseau de soutien se trouve détaillé dans le plan stratégique volet A, voir question 2.0.

Axe 3 – l'orientation et la réorientation des étudiant.es de première année

Coordination aide à la réussite :

-Suivi psychopédagogique : sous la forme de conseils de réorientation interne à l'école et aussi vers l'extérieur à l'école en envoyant les étudiant.es vers les projets ponctuels offerts par le pôle académique de Bruxelles.

Axe 4 – les activités de remédiation des étudiant.es

Coordination aide à la réussite :

-Suivi psychopédagogique individuel constant pendant toute l'année ainsi que des ateliers méthodologiques de remédiation proposés en novembre et en mars aux étudiant.es qui ont validé entre 30 et 44 crédits de première année de BAC. Ces ateliers sont obligatoires pour les étudiant.es qui ont validé moins de 30 crédits.

-Atelier gestion de l'emploi du temps : atelier sur l'organisation de l'emploi du temps et des stratégies d'études donné par Thérèse Groulard (coach en gestion de soi).

- Projet étudiant.es assistant.es : prise de notes des cours théoriques et médiation dans la communication entre les prof.es et les étudiant.es.

02. Parmi l'ensemble des actions subsidiées, avez-vous mis en œuvre une démarche d'évaluation des dispositifs d'accompagnement à la réussite ? Expliquez. Il s'agit ici de présenter les initiatives d'évaluation réalisées (en termes de démarches, non de résultats concrets), qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Ce point peut être complété par des annexes.

On peut affirmer que certaines démarches ont été mises en place pour l'évaluation des dispositifs et des actions de soutien à la réussite. Cependant, il est important de noter qu'une approche systématisée n'a pas été retenue comme méthode d'évaluation globale. Cette situation s'explique principalement par deux raisons.

Premièrement, le programme "Aide à la Réussite" intervient dans différents contextes et espaces pédagogiques et institutionnels au sein de l'école, ce qui nécessite des approches évaluatives variées, capables de prendre en compte cette diversité. Une seule méthode ne suffirait pas à rendre compte de la pluralité des environnements d'apprentissage.

Deuxièmement, l'organisation et la mise en œuvre de certains outils d'évaluation demandent un investissement en temps et en ressources humaines qui dépasse les moyens disponibles alloués au projet.

En conséquence, pour optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines, nous avons fait le choix de prioriser la mise en œuvre des actions et dispositifs d'aide à la réussite plutôt que de mobiliser une partie de ces ressources pour des évaluations complexes. Il serait incohérent de privilégier une évaluation approfondie des dispositifs sans avoir assuré leur pleine réalisation.

Afin de permettre une évaluation progressive du travail effectué, nous avons opté pour une approche pragmatique, en tirant parti des moments de rencontre avec les étudiant.es, les enseignant.es et l'équipe administrative pour mener certaines analyses. Ces moments nous ont permis de recueillir des données indispensables à la poursuite et à l'amélioration du projet.

Par ailleurs, l'école propose un suivi individuel des étudiant.es dès leur inscription, assuré par les conseiller.es académiques. Ce suivi se poursuit tout au long du processus d'admission, lors duquel l'étudiant.e rencontre l'équipe pédagogique, jusqu'à l'accueil à l'école, notamment à travers l'événement intitulé "semaine d'accueil". Pendant cette semaine, ils/elles reçoivent toutes les informations essentielles à leur parcours pédagogique et institutionnel.

En complément, des rencontres individuelles avec le coordinateur de l'Aide à la Réussite sont disponibles tout au long de l'année pour assurer un suivi psychopédagogique adapté. En outre, l'école organise plusieurs moments collectifs, tels que les réunions avec le conseil des étudiant.es, le conseil d'orientation, le conseil de gestion pédagogique, les journées pédagogiques et la semaine d'expérimentation pédagogique. Ces événements collectifs, auxquels participent étudiant.es, enseignant.es et équipe administrative, consacrent une partie de leur programme à l'évaluation collective du développement du 'faire école' à différents niveaux.

Enfin, la coordinatrice qualité a proposé diverses initiatives visant à évaluer et à réfléchir sur les pratiques éducatives et la vie en communauté. Ces réflexions se sont concrétisées au travers de différents groupes de travail mis en place ces dernières années, chacun avec des objectifs précis.

03. En regard de votre contexte spécifique (ou de vos différents contextes), veuillez décrire en détails l'ensemble des actions subsidiées mises en place durant l'année 2024-2025. Chaque description détaillée se fera au moyen d'une fiche descriptive ci-dessous. Il peut s'agir ici de décrire des dispositifs ou pratiques d'accompagnement mis en place à l'échelle institutionnelle ou des pratiques développées plus localement. Ce point peut être complété par des annexes.

Voir annexes

04. Espace commentaire libre :

Cet espace optionnel peut être employé pour fournir tout commentaire additionnel que vous jugerez utile à la bonne compréhension du contenu des différentes sections de ce rapport. Il peut par exemple permettre de relater un élément ou événement majeur qui a pu influencer sur la mise en place des actions subsidiées lors de l'année académique 2024-2025 et que vous jugez utile pour bien contextualiser vos réponses.

Nous reprenons les commentaires du plan stratégique précédent

La rédaction d'un plan stratégique, ainsi que celle d'un rapport d'activités et d'un rapport financier, constituent des étapes cruciales. Elles nous aident à construire une vision et un plan d'action cohérent en faveur d'une politique globale de soutien à la réussite. Il ne fait aucun doute que ce travail de planification et d'analyse est essentiel, et que le projet "Aide à la Réussite" est à la fois pertinent et nécessaire.

Cela dit, il est important de souligner que, face à l'ampleur du travail quotidien réalisé à l'école et aux urgences qui se présentent régulièrement — ce que nous avons appelé "la priorité du réel" — la rédaction de nombreux volets de plans stratégiques et de rapports d'activités subventionnées devient une tâche particulièrement lourde. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte des écoles d'art, où les ressources financières allouées au projet ne justifient pas toujours le temps et les efforts considérables investis dans la planification et la production de ces rapports.

De plus, la planification stratégique est pensée selon une temporalité de l'année académique, tandis que le rapport d'activités subventionnées suit une logique d'année civile. Ces deux calendriers génèrent des échéances à des moments critiques de l'année : le début de l'année scolaire et la veille des évaluations de fin d'année. Ce contexte rend la production de ces documents stressante et dans l'urgence, alors qu'elle devrait être rédigée avec tout le soin qu'elle mérite.

Il nous semble nécessaire d'optimiser la quantité de documents exigés, en privilégiant la qualité des contenus livrables. Nous nous permettons également de suggérer que la période de remise soit déplacée entre novembre et février, une période où le rythme scolaire est plus stable et où l'école fonctionne à plein régime. Nous constatons que le montant alloué à la mise en œuvre du projet dans les écoles d'art devrait être doublé. Cela permettrait d'assurer des actions continues tout au long de l'année, plutôt que des actions ponctuelles à certains moments. Un suivi plus régulier réduirait les périodes de vide, durant lesquelles certains élèves risquent de se détacher de l'école. Une telle continuité contribuerait certainement à une baisse significative du taux d'abandon scolaire.

Pour conclure, nous voudrions souligner que, malgré les critiques mentionnées, il est important de célébrer le programme d'aide à la réussite. Au fil des cinq années où il a été mis en place dans notre école, ce projet a non seulement provoqué des discussions, mais aussi transformé en profondeur les pratiques pédagogiques et institutionnelles de suivi des étudiant.es et de ce que nous pouvons appeler le 'faire école', en apportant à toutes les composantes de l'institution une nouvelle conscience partagée de leur responsabilité dans le parcours de chaque étudiant.e au sein de l'établissement.